L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JUIN 1848.

Imprime et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 7 JUIN 1848.

Les Paris—Nous apprenons que l'avocat-général se propose de poursuivre en vertu de la loi tous ceux qui engageront des paris sur le résultat de l'élection présidentielle. La condamnation en pareil cas entraine, pour minimum le paiement d'une somme égale à celle qui forme l'enjeu, et pour maximum, le double de cette somme. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette détermination de M. Ellmore. Les paris exercent une influence funeste sur la sincérité des élections. Qui ne se rappelle les fraudes de Plaquemines! Elles sont le résultat des énormes paris engagés sur l'Etat de la Louisiane. A New-York la même cause a faussé la franchise du scrutin. Des électeurs sans conscience ont voté dans plusieurs polis, et des personnes qui n'avaient pas le droit de suffrage l'ont exercé contrairement à la loi et à la Constitution. Il est evident que celui qui engage de fortes sommes sur le résultat d'une élection, lorsque l'honneur ne parle pas plus haut chez lui que la cupidité, mettra en oeuvre tous les moyens, bons ou mauvais, légitimes ou criminels, pour décider la partie en sa faveur. Ce jeu n'est pas sans péril pour nos institutions, et les citoyens aimant veritablement leur pays, devraient le proscrire unanimement. Lorsqu'il s'agit de faibles sommes, cela ne tire pas à conséquence, mais ne savons-nous pas que des fortunes entières dépendent quelquefois d'une élection? Dès lors la sincerité électorale est en péril, car de funestes influences s'exercent au sein des masses et la corruption remplace le libre arbitre. On achète des votes afin de ne pas perdre son enjeu, et l'on consent à répandre généreusement quelques centaines de piastres pour en gagner des milliers.

Nous venons d'examiner la question sous le point de vue moral; en la considérant sous le point de vue politique, nous voyons que le système des paris est tout à l'avantage de nos adversaires. Moins scrupuleux que nous, ils ont recours pour s'assurer l'avantage à des moyens que l'usage tolère peut-être mais que réprouve une raison éclairée. Nous ne parlons pas des électeurs auxquels on ouvre les portes d'une prison, des brigades de citoyens douteux que l'on amène aux polis; c'est de l'histoire ancienne, ce sont des péchés de vieille date. Mais ce que nous réprouvons, c'est le rôle que l'on fait jouer à l'argent dans les élections. Du moment que les votes s'achètent, les riches peuvent s'emparer de la direction des affaires et gouverner la République. La puissance de l'or est substituée à la puissance de la raison et introduit un élément de dissolution dans le gouvernement populaire. Les paris qui amènent inévitablement ce resultat sont donc un danger pour le pays. Les autres jeux d'argent, en ruinant les fortune des individus, les gageures électorales menacent l'existence même de la nation comme corps politique. La loi a-t-elle tort de les poursuivre?

Nous reproduisons aujourd'hui ce que les debats de l'Assemblée nationale offrent de plus intéressant. L'espace que nous avons du consacrer à ces coupures ne nous permet pas de donner la suite de notre feuilleton. Nous en reprendrons la publication demain et nous tâcherons de ne plus l'interrompre.

Henry Herz—Ce pianiste dont nos lecteurs garderont un précieux souvenir part aujourd'hui pour le Nord. Il sera de retour parmi nous au commencement de l'hiver. M. Herz a établi chez M. Mayo, rue du Camp, près Canal, un dépot de ses beaux pianos de Paris.

Les Barnburners — Les Barnburners vont décidement jouer un role actif aux prochaines élections. Nous pensions que ne pouvant ou ne voulant pas accepter le choix de la convention de Baltimore, ils seraient restés neutres dans la lutte, mais telle n'est pas leur intention. Ils vont prendre vis-à-vis de M. Cass une attitude hostile en lui opposant un candidat rival. Le *New-York Evening Post* annonce que les délégués des *Barnburners* vont convoquer une convention de la democratie de New-York, le 22 de ce mois, pour désigner un candidat à la présidence. On croit que les suffrages se réuniront sur M. Dix. La rupture est donc complète, définitive; tant pis pour le général Cass. Il manquera au candidat proclamé par la convention de Baltimore, dit le *Globe*, de cinquante à cent mille voix pour emporter le ticket électoral de New-York. Celui, ajoute le même journal, qui dirait le contraire, prouverait qu'il ignore à quel point l'indignation populaire est grande dans cet Etat depuis l'insulte qui a été faite à la démocratie. Ce langage est violent, mais il prouve que les démocrates de New-York sont bien décidés à agir sérieusement.

Soldats—Nous lecteurs savent que plusieurs officiers de l'armée américaine se sont rendus coupables, il y a quelques mois, de vols et de meurtre dans la ville de Mexico. Nous avons dans le temps rapporté les circonstances de ce crime si odieux en lui-même et qui empruntait une nouvelle gravité au rang que les accusés occupaient dans l'armée. Ceux-ci avaient été condamnés à mort par une commission militaire, et nous nous attendions à apprendre incessamment la nouvelle de leur exécution, lorsque les derniers arrivages nous ont apporté un ordre spécial du jour du général Butler déclarant qu'il sera sursis. Cet ordre dicté par un sentiment d'humanité mal entendu a surpris tout le monde et surtout l'armée qui espérait que la honte imprimée à son honneur serait lave dans le sang des accusés.

CONGRES.

Sénat—22 Mai—On reçoit une lettre du général Cass qui offre sa démission de sénateur.

Un message du président des Etats-Unis est transmis au Sénat. Ce message est relatif aux affaires de l'Oregon. On sait que la petite colonie américaine qui habite ce territoire est menacée par les indiens qui ont déjà livré plusieurs batailles aux blancs. Le nombre de ces derniers s'élève à douze mille, mais il s'augmente par d'incessantes émigrations. Le président invite le Congrès passer une loi pour organiser un gouvernement régulier dans l'Oregon et autoriser la levée d'un corps de volontaires destiné à protéger la colonie contre les incursions des indiens. M. Polk pense qu'un régiment de carabiniers suffirait, car les habitants de l'Oregon organisent volontiers, même de leur coté des compagnies de volontaires.

Le bill relatif au transport des malles entre les Etats-Unis et les pays étrangers subit une troisième lecture et passe.

Chambre des Représentants—La Chambre reçoit le message dont nous avons donné plus haut l'analyse.

On propose de délibérer en comité général sur les différents bills d'allocation. Cette motion fait naître un vif débat. Plusieurs membres se prononcent pour la discussion préalable des affaires de l'Oregon. La Chambre décide enfin qu'elle délibérera sur le bill de la poste, ce qu'elle fait jusqu'au moment de l'ajournement.

Nous empruntons le compte-rendu de la séance du 30 aux journaux de St-Louis qui l'ont reçu par le télégraphe.

Sénat, 30 mai.—M. Atchison présente une résolution portant que la cloture de la session aura lieu le premier lundi de juillet, et qu'une session extraordinaire s'ouvrira le premier octobre.

Le sénat délibère sur le bill des allocations indiennes, puis siege à huis-clos jusqu'au moment de l'ajournement.

Chambre des Représentants—La Chambre vote le bill des postes; puis elle se constitue en comité général pour délibérer sur le bill de l'academie militaire.

M. Rhett ayant pris la parole sur une autre question est appelé à l'ordre. Il s'ensuit un long debat, mais l'opinion du *Speaker* est maintenue.—La Chambre s'ajourne.

Santa-Fe—Les journaux de St-Louis nous annoncent que quelques Américains partis de Santa-Fé le 18 avril ont été attaqués par les Cananches à environ trente milles du fort Mann. Un Mexicain qui faisait partie de la caravane a été blessé d'un coup de lance. Les Indiens étaient au nombre de vingt-cinq et montés sur d'excellens chevaux.

Le colonel Gelpin est encore dans les prairies avec la petite colonne qu'il commande.

Les Indiens, se fiant à la vitesse de leurs chevaux, osent maintenant s'avancer jusqu'à quatre milles de Las Vegas et à un mille et demi seulement d'Albuquerque. La garnison de ces deux postes se composant uniquement de fantassins, il est inutile de songer à l'ennemi. Les Indiens n'attaquent pas les troupes mais ils enlèvent tous les bestiaux qui leur tombent sous la main.

Le colonel Newby prépare une expédition contre les Navijos, qui ont commis plusieurs meurtres dans le voisinage immédiat de Santa-Fé.

Rio Grande.—Nous avons reçu hier des journaux de Matamoros jusqu'au 31 mai inclusivement. Ils annoncent que l'Etat de Tamaulipas vient d'élire un gouverneur. Les candidats étaient l'avocat Cuatres, le señor Boeto, ancien collecteur du port de Matamoros, et le célèbre Jesus Cardenas, ex-préfet de cette dernière ville. On ne connaissait pas encore aux dernières dates le nom de l'élu, mais on croyait que Cardenas l'emporterait sur ses rivaux.

Le colonel W. Goyne qui a tué il y a quelques mois, d'un coup de carabine, le chirurgien John C. Glen, a été acquitté par la commission militaire devant laquelle il avait été traduit.

Il y a quelques jours un loup s'est introduit dans une salle de bal à quelques milles de Matamoros et a répandu la plus grande consternation parmi les danseurs et les danseuses. Le fandango, comme on le pense bien, a été interrompu, et l'étrange visiteur est resté maître de la salle. L'un des danseurs qui se trouvait armé, jui a mis une balle dans le front.

Texas—Un arrivage d'hier nous a fourni des dates récentes de Galveston. On venait d'apprendre qu'un M. McCutcheon et sa femme avaient été massacrés par les Indiens dans le comté de Limestone. Une autre dame qui les accompagnait avec son mari a été également massacrée, et ce dernier seul a pu se soustraire par la fuite, au couteau des sauvages.

Une plaisante erreur.—Le 29 du mois dernier, les citoyens du comté de Jackson, dans le Mississippi, furent réveillés en sursaut par une salve d'artillerie. On courut aux informations, et l'on apprit que quelques bons démocrates brûlaient cette poudre en l'honneur de la nomination de Woodbury et de Quitman, comme candidats à la présidence et à la vice-présidence de l'Union. Il paraît que nos voisins avaient pris au sérieux la dépêche télégraphique du *Mercury*. Un journal, le *Mississippian*, fit paraître un *extra* où il annonçait la double candidature avec accompagnement de félicitations au peuple de l'Etat. Le soir les locofocos se réunirent et ratifièrent unanimement le choix de la convention de Baltimore en déclarant que celle ci n'aurait pu former un meilleur ticket. Avec deux hommes comme Woodbury et Quitman, la démocratie devait nécessairement triompher en novembre prochain.

Mais quel fut l'étonnement général lorsque le lendemain un steamer venant de l'Ouest apprit aux habitants de *Jackson County* que les véritables élues étaient Cass et Butler. Personne ne voulut croire à cette nouvelle en avait dépensé trop d'enthousiasme pour en gaspiller encore et puis c'était un peu la fable du loup. Trompé une première fois on craignait de l'être encore. Les citoyens de *Jackson County* doivent être cependant, à l'heure qu'il est, à peu près persuadés de la chose. Nous doutons néanmoins qu'ils aient de nouveau tiré du canon et fait des *speeches*. Cela aurait eu l'air d'une palinodie.

L'honorable Daniel Webster, accompagné de sa femme, est arrivé à Washington, le 26 du mois dernier. On sait qu'il avait été forcé de quitter cette ville et de retourner au Massachusetts pour rendre les derniers devoirs à sa fille.

Port au Prince—La goélette *Zellas*, arrivée le 26 mai de Jérémie à Boston, a apporté la nouvelle que trois navires de guerre anglais se trouvaient à Port-au-Prince. Il paraît qu'on a exagéré le nombre des personnes fusillées dans cette dernière ville par ordre du président Souloque. Quoqu'il en soit, les étrangers sont en général respectés, mais le gouvernement de Washington n'en devrait pas moins envoyer quelques navires de guerre dans ces parages pour veiller aux intérêts de nos nationaux.

Etrange suicide—Il y a environ deux semaines, un homme du nom de Bruce, demeurant près de Cincinnati, se rendit au cimetière et y creusa une fosse près de celle de sa femme, morte seize mois auparavant. Il descendit un couteau dans lequel se trouvait un pistolet chargé, et s'y étant couché, il se fit sauter la cervelle. On attribue cet acte de désespoir à l'extrême chagrin que lui avait occasionné la mort de sa femme.

Parse-Christian—Ce village qui a été dernièrement incorporé par la législature du Mississippi, a tenu sa première élection municipale la semaine dernière. M. Findley Hearn, whig, a été élu maire.

Chronique locale.

1ère Cour de district—Il n'y a eu que des causes civiles jugées devant le juge Mc-Henry. Les affaires criminelles seront jugées régulièrement demain. Le tirage d'un jury pour le présent mois, a été terminé par le sheriff.

Cour suprême—Ce tribunal a rendu hier matin trois ou quatre décisions. Elles n'offrent aucun intérêt aux lecteurs.

Vol.—Des voleurs s'introduisirent, il y a environ huit jours, dans le domicile de M. Joseph Holtz, rue Bienville, et, après avoir brisé une malle, réussirent à enlever divers objets représentant une valeur de $100. M. Holtz ayant appris depuis que ce vol avait été commis par l'enclave Emmy, a porté une plainte contre lui. Un mandat d'arrêt a été décerné par le recorder Génois.

Bill Vanhook.—Ce célèbre personnage, qui s'était échappé il y a quelques temps des mains d'un shérif, vient d'être de nouveau arrêté, dans une maison de la rue des Magasins, par le sergent Duff et les officiers McClosky et McDonnald, appartenant à la police de la seconde Municipalité. Il a été ramené à la prison de paroisse. Vanhook, on doit se le rappeler, est accusé de vol et de blessures sur la personne de l'officier qui cherchait à l'arrêter.

Arrestation.—Ely Everett a été arrêté hier matin par la police de la 2de Municipalité, sous prévention d'avoir donné asile au célèbre Bill Vanhook, et de l'avoir soustrait aux recherches de la police en le tenant caché dans une maison de la rue des Magasins. Everett rendra compte de sa conduite devant la Cour du juge McHenry.

Examen.—Nous avons raconté, il y a quelques jours, les circonstances d'une rixe entre deux hommes de couleur libres, Etienne Dupart et Célestin Alexis *dit* Nago. Ce dernier ayant blessé son adversaire d'un coup de bâton à la tête, comparaissait hier matin devant le recorder Seuzeneau. Il a été envoyé par devant la 1ère Cour de district.

Enquêtes.—Le coroner Spedden a pratiqué hier une enquête sur le corps d'un homme blanc dont on ignore le nom. Le cadavre a été retiré du fleuve vis-à-vis la rue Lafayette, 2de Municipalité. Il était vêtu d'une chemise de flanelle bleue et d'une paire de pantalons de drap gris.

—Une autre enquête a été pratiquée sur le corps d'un homme blanc dont on ignore également le nom. Le cadavre a été retiré du fleuve vis-à-vis le dépôt du chemin de fer Pontchartrain, 3e Municipalité.

Un officier de police arrêté.—Michael Garety a été traduit hier matin par devant le recorder Baldwin. Il est accusé d'avoir assailli, il y a quelque temps, l'officier de police Thomas Farrell, et de l'avoir blessé à la tête d'un coup de pierre. Le prévenu a été envoyé par devant la 1ère Cour de district.

Conseil de la Municipalité No 2.—Séance d'hier soir. D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine écoulée s'élèvent à la somme de $19,375 86: les dépenses à $19,060 05; ce qui laisse dans le trésor municipal une balance de $320 80.

Le recorder transmet au Conseil une communication des directeurs des écoles publiques, représentant que les dépenses de ces institutions pour la présente année s'élèveront à la somme de $58,116. Sur motion de M. Renshaw, le Conseil fait une appropriation pour payer les dites dépenses.

La communication du Conseil de la ville de Lafayette, relative à l'ouverture de la rue Tchapitoulas, est référée au comité des rues et débarcadères.

Le trésorier informe le Conseil qu'il a déposé à la banque de la Louisiane, conformément à la loi, $4,591. Cette somme est le quart du montant total collecté durant le mois de mai, provenant du revenu du port.

Les communications de MM. J. Collins & Co, F. Conrey Jr., et Ambrose Lanfear, offrant de vendre les boue de la Municipalité à un taux avantageux, sont référées au comité des finances.

Une lettre du voyer recommandant au Conseil la nomination d'un commis additionnel à raison de $100 par mois, pour ce département, est référée au comité de finances.

La résolution de M. Smith, relative au transfert des nègres de chaine à la prison de paroisse, est, après une assez vive discussion, référée au comité de police. » Puis le Conseil s'ajourne.

Jury de police s'Alger.—Le jury de police de la rive droite du fleuve, paroisse d'Orléans, s'est réuni lundi dernier sous la présidence du juge Aikman. MM. Benesch, Trépagnier et Gérard ont été désignés pour rédiger des réglements et les présenter à la prochaine séance. Une lettre de M. P. S. Warfield, renfermant l'opinion de cet avocat sur les lois de la législature concernant les écoles publiques, est référée à un comité spécial composé de MM. Lacoste, Bensick et Gérard. Une lettre de M. Robert Murphy, au sujet de son amphithéâtre pour les combats de taureaux, est référée, après une assez vive discussion, à l'avocat de la corporation. Le jury de police s'est ensuite ajourné au premier lundi de juillet prochain.

Les emeutes de Rouen.

Discussion à l'Assemblée Nationale.

Les journaux anglais ont parlé d'un débat très vif suscité à l'Assemblée Nationale par la question des émeutes de Rouen. Le voici, tel que le rapporte le compte-rendu officiel de la séance:

M. Barbès paraît à la tribune. (Aux voix! aux voix!—Non, parlez! parlez!)

M. Barbès: Citoyens, avant de laisser mettre aux voix la proposition tendant à déclarer que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie, je voudrais qu'il s'expliquât sur une foule d'actes sur lesquels, jusqu'à ce jour, il a gardé le silence, et qui n'ont pas pu contribué à le rendre impopulaire. (Murmures dans toutes les parties de la salle.) Je veux qu'il nous dise quelle par de responsabilité lui revient dans le massacre de Rouen. (A l'ordre! à l'ordre!)

Un membre du centre, avec force: Je demande le rappel à l'ordre de M. Barbès....

Plusieurs voix: Oui! oui!

M. Barbès, continuant: Je veux que le gouvernement s'explique sur les tueries de la garde nationale. (Violents murmures.) Qu'il nous dise comment ont été massacrées les colonnes belges, comment ont été sacrifiés les Italiens et les Polonais; quand il aura catégoriquement répondu à ces questions, quand nous aurons quelle part de responsabilité doit lui revenir dans tous ces événemens, alors nous pourrons lui voter des remerciments, mais jusque-là j'attends.... j'attends au nom du Peuple! (Agitation.)

M. Guichard: Citoyens représentans, il faut le dire bien haut à cette tribune pour que nous doyons entendus de toute la France; oui, le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie.... (Applaudissemenis.) Que nos remerciemens soient la récompense de ces citoyens qui ont préparé pendant longtemps par leurs paroles et leurs actions les immortelles journées de Février.

Associons dans nos remerciments la garde nationale, le peuple et tous les citoyens qui ont marché dans la voie des idées libérales; associons tous les citoyens qui ont proclamé la triple devise de la République: Liberté, Egalité et Fraternité. La France est démocratique; la France est amie de l'ordre et de la liberté. (Le bruit des conversations et des cris assez aigus couvrent la voix de l'orateur.)

M. Senard: L'assemblée comprendra qu'il m'est impossible de ne pas répondre immédiatement aux mots qui viennent d'être prononcés en cette enceinte. Ces mots avaient déjà été prononcés ailleurs, et dans quelles circonstances! C'est au silence où le peuple par la garde nationale, où le peuple par une portion notable de ouvriers enrôlés dans ses rangs, où le peuple par tout ce qui représente dans la nation les éléments d'ordre, a protesté contre des émotions perfidement exploitées par des agitateurs compatriotes, que nous entendons retentir les mots de massacre et de tuerie. (Sensation.)

Ces mots sont lourds, et il y a bien longtemps que je les attendais à cette tribune; et qu'il me soit permis de rendre grâce à l'assemblée de ce qu'elle n'a pas voulu étouffer cette discussion. Quant à moi, je viens pas les justifier des faits qui n'ont pas besoin de l'être; je viens faire appel à toutes les interpellations qui pourront être adressées, afin que la vérité soit enfin connue tout entière.

Je dirai ce qu'il s'est passé; je lèverai sans détails, mais ces détails, j'ai pris à les donner et à les donner avec preuves; j'ai les pièces ici. (Ecoutez, écoutez.)

Après les élections, il y eut dans la classe, pauvres-mais le mot, citoyens, je ne voudrais pas l'employer, mais en nous y force, et n'est pas nous qui divisons la société en catégories. (Très bien! très bien!) Je disais donc qu'après les élections il se manifesta dans la classe des ouvriers une agitation.....

Une voix à gauche: Il n'y a plus d'ouvriers, il n'y a que des citoyens.

M. Senard: Il n'y a que des citoyens dans mon cœur et dans celui de tous les membres de cette assemblée; mais dans d'autres assemblées où se réunissent d'autres citoyens, nos frères, on ne leur dit pas: "Il n'y a que des citoyens," on leur dit: "Isolez-vous, défiez-vous." Et leur montrant une partie de leurs concitoyens, on ajoute: "Voilà l'ennemi!"

A gauche: Assez, assez!

De toutes parts: Non, non. A l'ordre!

M. Senard: Je ne me serais pas écarté de mon sujet si une interpellation ne m'y avait provoqué. Je reviens aux événemens de Rouen. (Ecoutez! écoutez!)

Avant les élections on provoquait des réunions où on réunissait les ouvriers dans le but unique de les exciter contre la bourgeoisie; on leur disait: Votre lutte, ou figurent dix ouvriers sur dix-neuf candidats, si elle passe, vous obtiendrez tout ce que vous prétendez désirer; si c'est au contraire l'autre lutte qui passe, et cette autre lutte n'était pas celle des réactionnaires, mais bien celle des républicains sages et modérés, voulant, et ils vous le prouveront, solidement la République, si cette lutte passe, la bourgeoisie continuera à s'engraisser de sang et de substance du peuple.

Elle a passé cette liste non pas complètement, mais enfin elle a passé, et alors les prédications qui avaient précédé l'élection ont porté leurs fruits. Y a-t-il eu complot? J'en ai cherché les fils, je ne les ai pas trouvés.... Le mouvement a-t-il été spontané de la part des démocrates? Non, il y a eu excitation.

L'agitation qui s'est produite semblait n'avoir aucune cause sérieuse; c'était une agitation sans but, un mouvement sur soi-même.

Néanmoins, les ouvriers se sont agités, ils sont venus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, apportant l'injure et l'outrage; puis enfin, une grêle de pierres à la garde nationale. Enfin un premier coup de feu est parti de leurs rangs. (Mouvement.) Les malheureux se sont jetés sur les gardes nationaux, qui répondaient par des coups de leurs camarades, pour les maltraiter, les désarmer. Un garde national fut blessé grièvement; un malheureux ouvrier fut tué.

Alors les agresseurs se répandirent de tous côtés en criant: Un massacre nos frères! (Bravo.)

Marchons donc avec confiance, et achons donner au pouvoir l'autorité qui lui est nécessaire pour la prospérité et la grandeur de pays.

J'entendais tout à l'heure un auguste ministre de la religion, dire le langage répondu si bien à un saint mission, recommander de faire la part, je ne dirai pas de tous les partis, il n'y a plus de partis, mais des grandes nuances de l'opinion publique. Oui, il est bon, il est nécessaire, dans une certaine reconnaissance à tous les services que nous avons tous rendus dans la mesure de nos forces. Cet orateur nous parlait le véritable langage de la religion, de la religion et de la politique se confondent dans un même esprit de modération, et au lieu de porter la guerre dans les institutions, travaillent de concert à l'établissement de nos services. (Approbation.)

Si votre choix portait quelques-uns des membres du gouvernement provisoire et écartait injustement et violemment quelques autres (mouvements d'attention), consultez votre propre conscience et demandez-vous quelle serait la signification d'une semblable exclusion! Nous avons travaillé deux mois ensemble, au milieu des circonstances les plus difficiles, portées ensemble à l'Hôtel-de-Ville par les acclamations du peuple. Le peuple a montré un instinct admirable; il n'a pas choisi des hommes d'un seul parti; il a choisi dans tous les partis des hommes qui méritaient ses sympathies, soit par leur énergie, soit par leur modération, soit par leurs lumières, et il a dit alors à toutes les nuances: Oubliez vos dissidences si vous en avez et consacrez une seule ame au salut public!

Et c'est quand nous avons aimé travaillé en commun, quand nous nous sommes séparés pleins de confiance et de reconnaissance pour les sacrifices réciproques que nous nous sommes faits dans l'intérêt du pays, que nous serions réduits à accuser, à juger des collègues et des amis de la veille! C'est un rôle que nous ne pouvons nous imposer. (Applaudissemens.)

Je résume en deux mots mon opinion; nous devons tous comprendre la nécessité de placer entre la tête et les mains un intermédiaire qui les mette en communication. Evidemment, cet intermédiaire ne peut être qu'une commission exécutive prise dans votre sein et chargée de veiller à ce que l'esprit de l'Assemblée nationale préside toujours au gouvernement du pays.

Si quelques-uns d'entre nous sont destinés à tomber de la souveraineté populaire où nous ont appelés le hasard, la fortune, le danger, je dirai que c'est la seule récompense que nous sollicitons de vous, et nous trouverons toujours assez grand le rôle qui nous permettra, même au dernier rang, de servir la République. (Applaudissemens.)

La discussion générale est fermée.

LES PARTIS EN FRANCE.

On se rappelle qu'à la suite des trois jours d'émeutes qui menacèrent les ateliers du journal la *Presse*, M. de Girardin consentit à ajourner toute discussion jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée constituante. Après trente jours d'un mutisme absolu, le 3 mai, c'est-à-dire la veille du jour où devait se réunir la Constituante, le journal reprit sa parole et tira le canon d'avertissement. On verra, par l'article suivant, que la *Presse* ne tardera pas à devenir le drapeau d'un nouveau parti.

"Nous reprenons notre liberté.

Et-il besoin de dire que, tout en en usant, nous n'en abuserons pas?

Il ne peut que les colères que nous avions allumées ne soient pas encore éteintes, que les haines que nous inspirions subsistent toujours; mais, de haines nous n'en ressentons aucune, de colères nous n'en éprouvons pas.

Une seule pensée absorbe notre esprit: c'est celle de l'immense danger qui menace la France!

Notre anxiété est grande.

Elle est grande, car nous avons mesuré la faiblesse des hommes comparée à la force des choses.

Elle est grande, car nous ne nous sommes pas arrivé à la surface des faits, nous avons plongé au fond de la situation.

Elle est grande, car deux mois de patience et de privations nous paraissent des garanties qui chaque jour s'affaiblissent, des dangers qui chaque jour s'aggravent.

Elle est grande, car déjà nos plus sombres prévisions sont dépassées.

Elle est grande, car nous savons pertinemment qu'avant les assemblées délibérantes. Elles trancheront les questions qu'elles ne peuvent ajourner; elles ajourneront les questions qu'elles ne peuvent trancher: mais elles ne les résolvent pas. Elles sont aux nations ce que le chirurgie est aux patients: elles amputent les membres, mais elles ne guérissent pas les corps.

Elle est grande, car, en même temps que le mistre qui s'étend atteste que la confiance ne se ranime pas, la résistance qui se prépare constate des illusions qui survivent. C'est le contraire qui se serait désirable: moins d'illusions et plus de confiance! La confiance conduirait à la conciliation, les illusions ne mènent qu'à l'antagonisme.

Elle est grande, car, lorsque nous jetons le regard autour de nous, nous nous demandons avec qui nous sommes!— Nous ne sommes pas avec les terroristes, car tout en nous se révolte à la seule idée de violence, d'intimidation, d'oppression. Notre fierté s'en indigne. Nous ne sommes pas avec les réactionnaires, qui, pour vouloir tout sauver, s'exposent au danger de tout perdre. Nous ne sommes pas avec les socialistes, dont les arches de Noé s'appellent Ateliers nationaux, Phalanstère, Icarie, Communisme. Nous ne sommes pas avec les politiques purs, qui d'ailleurs ne voient le droit de suffrage universel suffisant pour faire éclore assez tôt toutes les aptitudes et marcher assez rapidement au sommet les plus dignes d'y arriver. Notre isolement nous attriste. Où donc est le bon sens! Où donc est la bonne foi! Nous quel drapeau combattre! De quel côté se ranger!

Mais, si grande que soit notre anxiété, si profonde que soit notre douleur, à la vue de tant de désastres et de tant de misères, après une victoire remportée sans bataille, après deux mois de dictature établie sans résistance, si entière que soit la conviction que nous avons de la parfaite inutilité de nos efforts, il suffit que notre poste soit périlleux pour que nous ne l'abandonnions pas.

Nouvelle-Orléans, ce 6 juin 1848.

JOSE DE LA ROSA.

La Gazette de Venise du 25 avril publie la lettre suivante, adressée par M. de Lamartine à M. Tommaseo, membre du gouvernement provoire de la république vénitienne:

"Cher et illustre citoyen,

"Si je ne vous ai pas encore répondu au nom de la République, je m'empresse du moins de vous exprimer, comme citoyen, les félicitations que m'inspire la nouvelle et glorieuse situation de votre patrie. J'ai été heureux du souvenir que vous avez porté à mon nom au milieu des grves préoccupations dont vous êtes entouré. Votre pensée est tombée juste, car aucun cœur en Europe ne renferme plus d'amour que moi pour l'Italie, et plus d'admiration et d'enthousiasme pour Venise en particulier. Permettez-moi d'y joindre mon attachement pour vous et pour les bonnes populations qui portent des Alpes à l'Océan la liberté sur leurs mains réunies.

Lamartine."

—L'affiche suivante a été posée sur tous les murs de Paris:

XIIe LÉGION.

Citoyens,

J'apprends que des feuilles contre-révolutionnaires ont donné une signification perfide à quelques expressions d'une adresse de la Société des droits de l'homme qu'avaient provoquée les derniers malheurs de Rouen.

Je déclare que je n'ai pas eu l'intention de me séparer d'une légion qui m'a accueilli avec tant de sympathie et à laquelle je suis fier de commander. Je proteste contre toute idée d'appel à la violence qui ne pourrait partir que des ennemis de la liberté et du progrès. La 12e légion ne trouvera toujours en moi le chef lorsqu'il s'agira de défendre les vrais intérêts du peuple.

Quel le ordre de gens grandeur, de sa puissance et de ma souveraineté n'allez-vous pas donner au peuple, lui qui a gémi pendant tant de siècles sous le joug d'un gouvernement indépendant et prospère, lorsqu'il apprendra que c'est lui,—car vous, c'est lui.—Tout ce qui est bien! tout ce qui est bon! tout ce qui est grand!

Barbès.

On dit qu'il est question depuis peu, dans le comité de défense, présidé par M. le général Lamoricière, de relever la forteresse de Huningue.

—Le prix de l'argent en lingots a subi à l'Hôtel de la Monnaie de nombreuses variations depuis la révolution de février. Il était tombé de 210 à 201, et même à 202 le kilogramme de fin. Il est au taux de 204 depuis la date du 1 du dernier, on vient revenu à l'ancien prix de 210 fr., et le cours en retombe depuis à 207 f.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO 1.

Seance de lundi 5 juin 1848.

Le Conseil devant se réunir ce jour conformément à l'ajournement

Les membres présents furent l'honorable Jos. Génois, président et président, messieurs Abat, nous Bunque, Bastie, Duncan, Dupré, Fabre, Lanata, McNeil et Wiltz.—

Absents: MM. les aldermen Barnes, Duplessis, Laquel, Gérdinan, Hagan, Lidy et O'Neal.—

M. Bastie est absent par congé.—1.

Faute de quorum, l'ordre du jour de M. McNeil, le Conseil prend un recess d'un quart d'heure.

Le Conseil s'étant tenu une de nouveau, l'appel initial constate la présence de l'honorable Jos. Génois, recorder et président, et de MM. les aldermen Bunque, Barbe, Duncan, Dupré, Fabre, Lanata, McNeil et Wiltz.—

Le Conseil ne se trouvant pas en nombre suffisant pour délibérer, M. Fabre fait la motion que le Conseil prenne un recess d'une demi-heure.

M. McNeil fait une motion d'ajournement qui est adoptée, et le Conseil, ne prenant rien du présent, s'ajourne à lundi, 12 du courant, à 6 heures P. M.

Jn REYNES, Secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDITION.

Navire Kentucky, Phinney, pr Boston
Washton, Moore, pr Liverpool
Albania, Crowell, pr Liverpool
John Henry, Merritt, pr Liverpool
Black Eagle, Gray, pr Vera Cruz
Josephine, Pitcher pr Savanah.
Lucinda, Hamilton, pr Mobile.
Goelette Pizarro, Carlton, pr Tampico.
Mary, Crutch, pr Washington, C. N.

ARRIVÉE

Navire à vapeur Galveston, Crane, de Galveston
Navire à vapeur Gen Butler, J. J. Wright, de Brazos
Montezuma, Baldwin, de New York
Davenport, Collbar, de Liverpool.
Harkaway, Rockall, de Baltimore.
Goelette Fanny, Carlton, de Tampico Chenal.
Atlas, Watson, de Brazos.

—STEAMBS.—

Jas L. Day, Word, de Bolize.
California, Reynolds, de Mobile.
St-Paul, Cable, de St Louis.
C. E Waldron, Lee, de Clarksville.
Meteor, Delabounaye, de St Martinville.
Courier, Martin, de la Balize.

MEMORANDA.

Boston, 26 mai—Arrivee, navire Charles Carroll, Foster, de la Nouvelle-Orleans; expédiée, navires Samuel Duncan, Harper, pour la Nouvelle-Orleans; John G Coffey, Smith, pour la Nouvelle Orleans.

New York, 27 mai—Expédie, navire James Tilcomb, Murphy, pour la Nouvelle-Orleans.

Charleston, 31 mai—Arrivé, brick Gov Thorpe, Porter, de la Nlle-Orleans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
Niagara pour Boston, Samedi 28 mai.
DE BREMEN.
Niagara de Boston, Mercredi 14 juin.

GRAND REMEDE DU SIECLE.

Le Sirop de Billing commence à être généralement reconnu comme le grand remède du siècle pour toutes les maladies occasionnées par des dérangements d'estomac. Cette composition étant exclusivement composée de racines et plantes indigènes de notre pays, est généralement nommé le grand remède du Sud. Sur dix mille bouteilles qui ont été vendues l'année dernière, pas une seule n'a manqué son effet bienfaisant, même dans les cas les plus graves de dyspepsie.

Dépôt en gros, 78, rue du Camp, chez D. Hanbaroun. Pour l'adresse des détaillants voyez l'avis dans une autre colonne.

Le navire SOUTHERNER, cap. Sullivan, de New-York, est en déchargement au wharf de la rue St-Joseph. Les consignataires sont priés de venir prendre leurs marchandises à la Lafayette, autrement elles seront entreposées à leurs frais et risques.

7 juin J. W. STANTON & Co.
Enc. Magasins de la Lafayette.

BUREAU DU RECORDER.

Municipalité No Un.

Rapport de la Geôle du Police du 5 au 6 juin 1848.

Aselin, Eugenie, A. Abat, John, Fiorens, Layas, Chousin, Jacob, Vve P. Bertus, Rachel, Morehouse, Bill Rose, Petit, William, Wood, Jeffrey, Stewart, Henry, Reed, Caroline, Reed, George, Vinet, Lieut. Vinf, do, do, do